

Bienvenue en Territoire Numérique Libre !

CONTACT

Béatrice JEAN-JEAN :

label@territoire-numerique-libre.org

Site web :

<https://territoire-numerique-libre.org>

Candidatures :

du 1^{er} juillet au 15 novembre 2017

Twitter : @TerrNumLibre

Le label « Territoire Numérique Libre » a pour objectif de valoriser l'utilisation de logiciels libres et formats ouverts dans les collectivités territoriales. Il évalue également toutes les contributions en faveur du Libre, et les efforts en faveur de la mise à disposition des données ouvertes (open data).

Ce label est organisé par l'association ADULLACT, avec le soutien d'un Comité d'Orientation composé d'acteurs impliqués dans la promotion du numérique Libre et les collectivités locales :

- **M. François ELIE**, Président | ADULLACT
- **M. Antoine CAO**, Expert technique | DINSIC
- **M. Laurent SÉGUIN**, Président | AFUL
- **M. Frédéric COUCHET**, Délégué Général | APRIL
- **M. Jean-Christophe ELINEAU**, Directeur | Pôle Aquinetic et co-Président | Paris OSS 2016
- **Mme Claudine CHASSAGNE**, élue déléguée au Numérique | Saint-Martin d'Uriage
- **Mme Céline FAIVRE**, Directrice des affaires juridiques et de la commande publique | Bretagne

Pourquoi ?

Le label a pour objectif premier de valoriser l'usage des logiciels libres, et l'implication des collectivités dans l'éco-système « Libre ». Le questionnaire de candidature permet d'évaluer les politiques menées par la collectivité, permettant à chaque candidat de faire un état des lieux de ses usages, de poser un regard nouveau sur ses pratiques, et d'évaluer sa marge de progression. Enfin, la labellisation offre un canal de communication national pour valoriser sa démarche « Libre » auprès du grand public.

Comment ?

Le label est ouvert à toutes les collectivités territoriales (ville, EPCI, département...), sans condition préalable. Les collectivités souhaitant participer doivent désigner un élu représentant la collectivité, et un responsable de candidature, chargé de renseigner le questionnaire avant le 15 novembre 2017.

Les labels attribués sont gradés du niveau 1 (récompensant un premier pas vers le logiciel libre) au niveau 5 (attestant d'une implication élevée et d'une forme d'excellence). L'annonce des résultats aura lieu en décembre 2017, à l'occasion de la soirée **Social Event**, en marge de l'événement **Paris Open Source Summit**.



Crédit illustration : Stéphanie ROBERT